



wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
ESSONNE

Cyclo Cross

Championnat National

1 et 2 Fevrier
2014



Parc Villeroy

MenneCY 91



Mots de bienvenue

1989/2014. 25 ans d'existence pour le CCMV. Quel évènement pour fêter le quart de siècle de notre club? Et pourquoi pas l'organisation d'un national de cyclocross ?

La Mairie de Mennechy et le Comité Ufolep de l'Essonne nous ont suivis.

La commune, située à une quarantaine de kilomètres au sud de Paris, au creux de la vallée de l'Essonne, est riche en espaces naturels sensibles et plus particulièrement en zones humides protégées. C'est dans un de ces espaces naturels, le Parc de Villeroy, que notre club aidé de la CTD, du Comité Départemental et des clubs essonnais, va vous accueillir et vous proposer d'évoluer pendant ces deux premiers jours de février.

Véritable écrin de verdure de 108 hectares datant du 16^{ème} siècle, le parc de Villeroy recense différentes essences tels que des Hêtres pourpres, et des séquoiadendrons, géants de plus de 30 mètres et âgés d'environ 140 ans. Ensemble quasiment unique en Europe.

Ce circuit usant, de l'avis des spécialistes de la discipline, vous offrira une visite historique, en vous faisant progresser autour des douves et des ruines de l'ancien château Renaissance ainsi que le Réservoir et les caves.

Au nom des membres du CCMV, je vous souhaite la bienvenue à Mennechy, et d'excellents championnats.

Pierre BERGDOLT
Président du CCMV

Après avoir accueilli sur son territoire le national du contre la montre, géré par l'UFOLEP 92, notre comité s'apprête à recevoir et organiser le national de cyclo-cross.

Pour ce faire, le domaine de VILLEROY a été retenu pour accueillir le parcours. Ce parc, situé sur la commune de Mennechy, se situe à la frontière des zones urbaines et rurales de notre département.

Cette volonté d'organiser cette rencontre est un symbole de l'implication, de la vivacité et de la réactivité des bénévoles de la commission technique et des membres du club de Mennechy pour promouvoir leur activité dans toute sa vitalité et sa spécificité.

Il est dommage, que du fait du programme de ces rencontres, les participants ne puissent bénéficier d'un temps de « tourisme » pour découvrir les richesses du terroir Essonnien, mais cela n'est pas interdit aux accompagnateurs à leurs temps perdus !!!

Nous sommes donc très heureux et très flattés de vous recevoir, même si la saison n'est pas très propice aux escapades en forêt ou dans notre verte campagne.

Bienvenue à tous et « buen suerte » pour les compétiteurs.

Jean-Jacques LACAVALERIE
Président Comité Départemental
UFOLEP Essonne



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Les Championnats Nationaux UFOLEP de cyclo-cross se dérouleront les samedi 1er et dimanche 2 février 2014 sur le site du Parc de Villeroy de MenneCY (91540). Ils sont organisés par le Comité Départemental UFOLEP de l'Essonne en partenariat avec la ville de MenneCY et le Club Cycliste de MenneCY Villeroy.

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

Vous trouverez des informations sur le site internet à l'adresse suivante :

<http://www.ufolep-cyclisme.org>

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

COMITE D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	MACHU Philippe, Président de l'UFOLEP
Elu chargé du suivi des Activités Cyclistes	BOUGEARD Alain
Responsable de la CNS Activités Cyclistes	MANUEL Daniel
Responsable technique de l'épreuve Membre de la CNS Activités Cyclistes	VACHER Jean Claude
Président du Comité d'organisation	LACAVALERIE Jean-Jacques
Responsables du Comité d'organisation	DUGOIN CLEMENT Jean-Philippe, Maire de MenneCY LACAVALERIE Jean-Jacques, Président de l'Ufolep BERGDOLT Pierre, Président du CC MenneCY Villeroy
Déléguée départementale	PERDRY Carole
Responsable Cyclo-Cross à la CTD ESSONNE	GAYRARD Frédéric
Responsable de l'épreuve	BERGDOLT Pierre
Membres de la CNS Activités Cyclistes	MANET Sandrine DURAND Jean Claude DEMOULIN Michel
Commissaires Nationaux	DURAND Nicole MANUEL Henriette
Officiel(les) du Comité de l'Essonne	COINCE Yvette COINCE Jean-Paul THEPAULT Laurent SEGAIN Pierre LEGLEVIC Martine (Yvelines)

LEGON Catherine (Hauts de Seine)
VARENGUIN Evelyne (Seine et Marne)

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 31 janvier 2014

- 14 h 30 Accueil des délégations Salle de la Cheminée – Parc de Villeroy – Avenue Darblay
- 14 h 00 – 17 h 00 Reconnaissance du circuit
- 16h00 Réunion avec les responsables de délégation Salle du Conseil – Mairie de MenneCY – Rue de la Croix Boissée
- 16h30 Cérémonie d'ouverture du Championnat Salle du Conseil – Mairie de MenneCY – Rue de la Croix Boissée

Samedi 1 février 2014

- 8 h 30 -9 h 30 Accueil des délégations
Reconnaissance du circuit (**interdiction le samedi dès 9h30** et le dimanche pendant les épreuves)
- 10 h 00 Départ Masculins 50/59 ans
- 11 h 30 Départ Féminines (**Toutes catégories adultes**) décalage entre les catégories
- 12 h 30 Départ Masculins 17/19ans
- 14 h 00 Départ Masculins 20/29ans
- 16 h 00 Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur Salle Michel Ange – Parc de Villeroy – Avenue Darblay

Dimanche 2 février 2014

- 9 h 00 – 10 h 00 Accueil des délégations
- 9 h 15 Départ Masculins 60 ans et plus (40 minutes de course)
- 10 h 30 Départ Jeunes Masculins et féminins 15/16ans (30 minutes)
- 11 h 30 Départ Jeunes Masculins et féminins 13/14ans (20 minutes)
- 12 h 15 Départ Adultes Masculins 40/49ans
- 13 h 45 Départ Adultes Masculins 30/39ans
- 16 h 00 Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur Salle Michel Ange – Parc de Villeroy – Avenue Darblay

ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation à la salle de la Cheminée – Parc de Villeroy – Avenue Darblay.

Vendredi 31 janvier 2014 de 14 h 30 à 17 h et le samedi 1^{er} de 8 h 30 à 9 h 30

- Les plaques et les dossards seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes cyclo-cross dûment complétées et signées. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.
- Il ne sera fait aucune remise individuelle.
- Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende de 50 € par adulte et 35 € par jeune.
- Les licences et les cartes cyclo-cross seront vérifiées et immédiatement restituées, par délégation, lors du retrait des dossards.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2,850 km selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Mas 50/59ans	samedi	9 h 45	10 h 00
Ad Fém 17ans et +	samedi	11 h 15	11 h 30
Ad Mas 17/19ans	samedi	12 h 15	12 h 30
Ad Mas 20/29ans	samedi	13 h 45	14 h 00
Ad Mas 60ans et +	dimanche	9 h 00	9 h 15
Jeu M et F 15/16ans	dimanche	10 h 15	10 h 30
Jeu M et F 13/14ans	dimanche	11 h 15	11 h 30
Ad Mas 40/49ans	dimanche	11 h 55	12 h 15
Ad Mas 30/39ans	dimanche	13 h 25	13 h 45

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 à 20 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo n'est autorisé **qu'en cas de bris** de matériel constaté par un officiel et seulement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent doit se dépanner seul.**

Durée des épreuves :

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 10 min de course pour les Jeunes 13/14ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Jeunes 15/16ans masculin et féminin

- Après 15 min de course pour les Adultes Féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 17/19ans
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 60ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes Masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

SELECTIONS :

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant. Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

Pour les catégories 13/14ans ; 15/16ans ; 17/19ans et Féminines le nombre de titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.

Catégories

Jeunes 13/14 ans nés entre 01/01/2000 et le 31/12/2001

Jeunes 15/16 ans nés entre 01/01/1998 et le 31/12/1999

Adultes Masculins 17/19 ans nés entre 01/01/1995 et le 31/12/1997

Adultes Féminines 17/29 ans nés entre 01/01/1985 et le 31/12/1997

Adultes Féminines 40 ans et plus nées avant 31/12/1974

Adultes Masculins 20/29 ans nés entre 01/01/1985 et le 31/12/1994

Adultes Masculins et Féminines 30/39 ans nés entre 01/01/1975 et le 31/12/1984

Adultes Masculins 40/49 ans nés entre 01/01/1965 et le 31/12/1974

Adultes Masculins 50/59 ans nés entre 01/01/1955 et le 31/12/1964

Adultes Masculins 60 ans et plus nés avant 31/12/1954

Rappel :

- Les Jeunes de 14 ans surclassés, participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.
- Ces jeunes de 14 ans doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement.
- Les Jeunes Masculins de 16 ans surclassés, participent au National réservé aux Adultes Masculins 17/19 ans.
- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans surclassées, participent au National réservé aux Adultes Féminines 17/29 ans.
- Tou(te)s ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement.

ENGAGEMENTS :

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

<http://www.cns-webservice.org/>

Les identifiants ont été communiqués aux délégués départementaux, seules les personnes habilitées peuvent avoir accès.

Ouverture du serveur : 15 janvier à minuit

Fermeture du serveur : 23 janvier à minuit.

Les photocopies de certificats médicaux de surclassement

Les éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives signées par le (la) Président(e) du Comité Départemental ou par le (la) Délégué(e) peuvent être envoyé directement sur le site.

On peut aussi les scanner et les envoyer par internet en pièces jointes à : jcvacher91@gmail.com



Ou les adresser par courrier postal à :
Jean-Claude VACHER 89, rue de la Santé 75013 PARIS

DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Engagement jeune : 6,00€ + 1,50€ (forfait sécurité/assurance)
Engagement adulte : 13,00€ + 1,50€ (forfait sécurité/assurance)

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé comme suit :

1. Le champion national sortant (s'il est présent).
2. Les champions régionaux (attention à cocher la case lors de l'inscription du concurrent).
3. Les sélectionnés dans l'ordre du classement intercomité de l'année précédente et du rang attribué par son département. Les comités ne figurant pas au classement intercomité de l'année précédente seront classés à la suite par ordre d'arrivée.

Ordre d'appel des masculins : Tous les n°1 de sélections puis tous les n°2 de sélections...

Ordre d'appel des féminines : départs par catégorie (17/29 ans puis 30/39 ans puis 40 ans et plus) avec un intervalle de 30 secondes entre chaque catégorie.

MATERIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Cadre et guidon classique pour toutes les catégories. (cadres VTT et VTC, ainsi que les guidons plats ne sont pas autorisés)

La section des pneus ne doit pas dépasser 33 mm.

Les oreillettes et tout autre moyen permettant de communiquer « avec l'extérieur » sont interdits.

Les extrémités de guidon doivent être IMPERATIVEMENT obturées.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires
- Les maillots de « Champion Départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

CONTRÔLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RECLAMATIONS



Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 euro (libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel Manuel
Responsable de la CNS Activités Cyclistes
13 ter avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Il en sera de même pour le classement comité et intercomité s'il y avait un incidence.

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants(es).

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 2 titres seront décernés :

- Classement des licenciés strictement UFOLEP
- Classement des licenciés double ou triple affiliés

Pour les catégories jeunes filles 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes de comités désirant faire participer les jeunes filles, la CNS a décidé de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- **Elles sont moins de 8 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.**
- **Elles sont 8 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre sont attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.**

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Les récompenses seront remises à **partir de 16h le samedi et 16 h 00 le dimanche à la Salle Michel Ange, Parc de Villeroy – Avenue Darblay.**

La tenue de cycliste (**maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette**) est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans port de cette tenue.

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier	1 maillot	1 bouquet	1 coupe	1 médaille or
Au deuxième	1 coupe			1 médaille argent
Au troisième	1 coupe			1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL pourra être adjoind le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

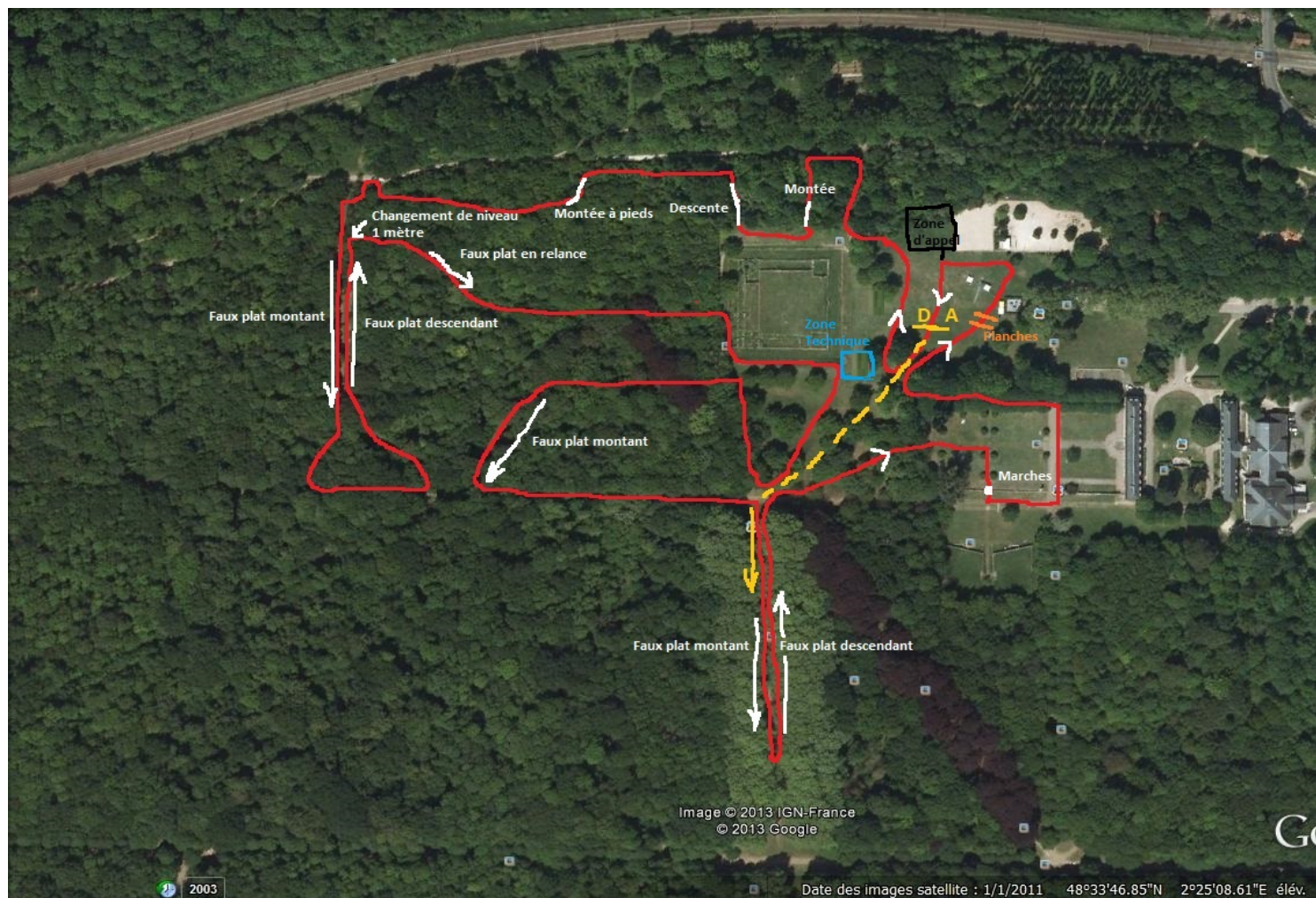
Par équipe départemental / pour chaque catégorie / aux trois représentants les « mieux placés » :

Equipe classée 1 ^{ère}	1 coupe	3 médailles
Equipes classées 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	1 coupe	3 médailles

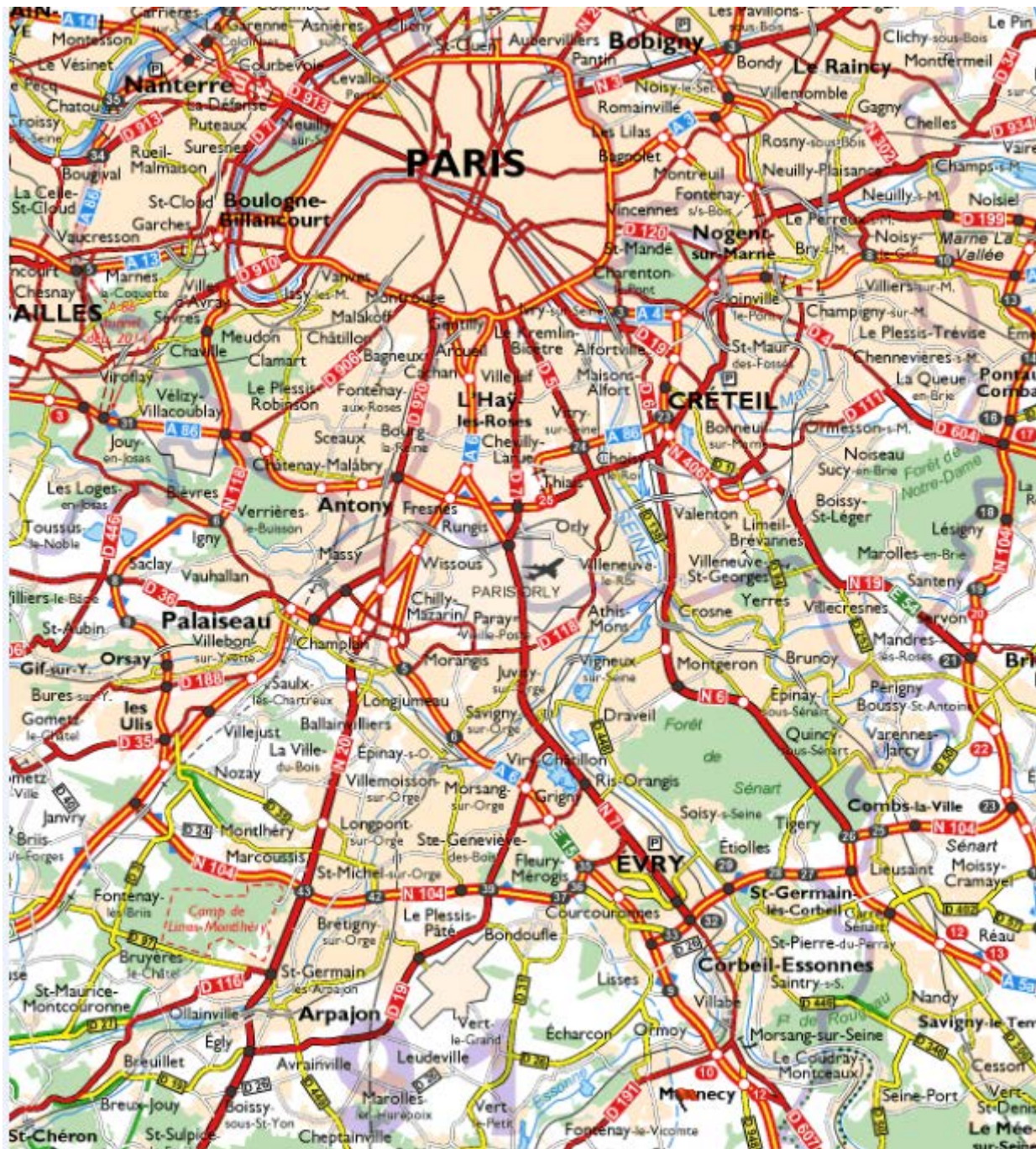
Classement inter-Comité : Aux 5 représentants classés Premier du département dans 5 catégories différentes :

Equipe classée 1 ^{ère}	1 coupe	5 médailles
Equipes classées 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	1 coupe	5 médailles

PLAN CIRCUIT



ACCES ROUTIERS





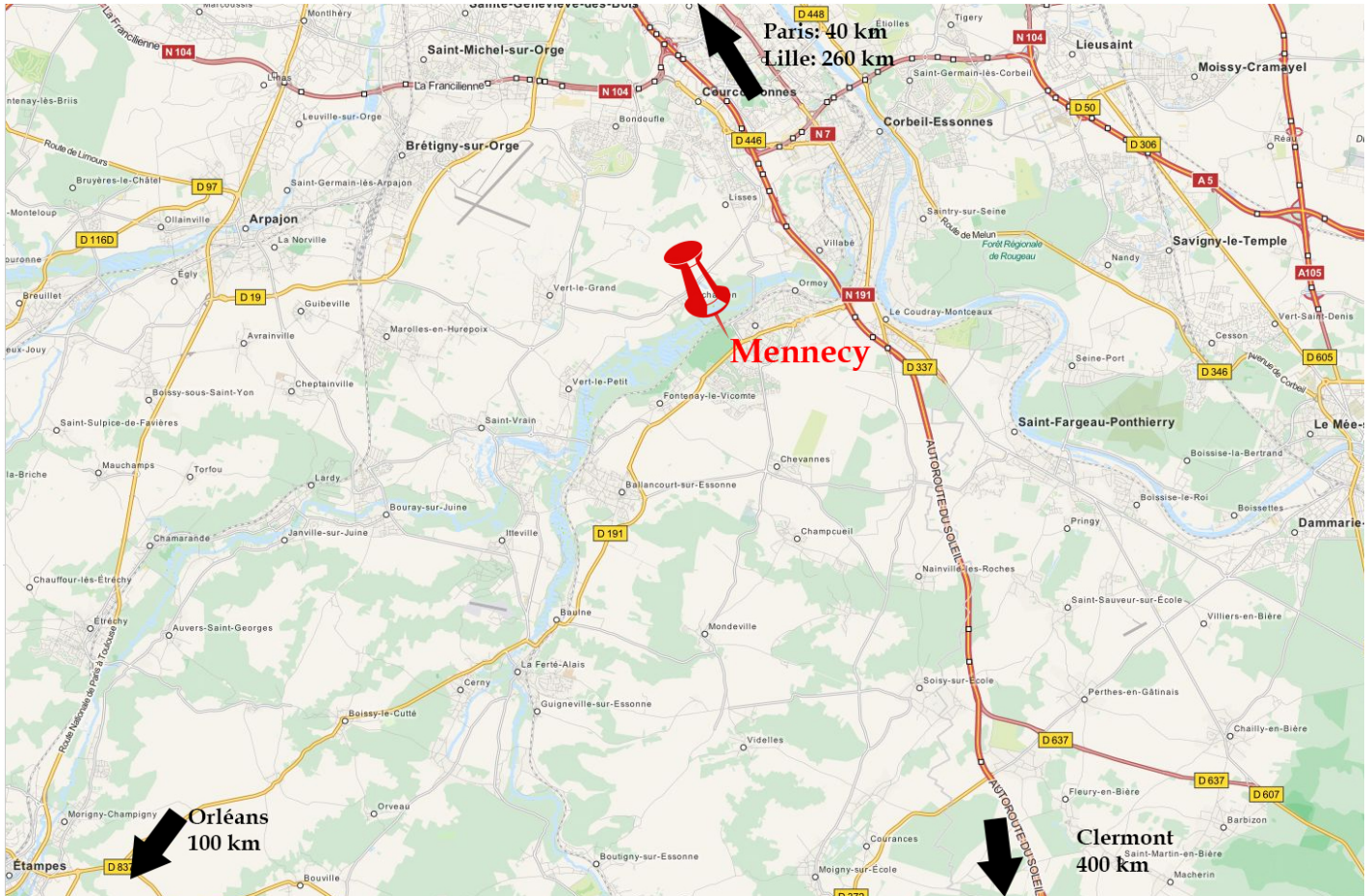
- Du Nord de la France :** Autoroute A1
A proximité de Paris, la N104 par l'Ouest ou le périphérique parisien pour rejoindre l'autoroute A6 dir. Lyon, sortie n° 9 Lisses
- De la Normandie :** Autoroute A13
A proximité de Paris, l'A86 dir. Créteil pour rejoindre l'autoroute A6 dir. Lyon, sortie n° 9 Lisses
- De l'Est de la France :** Autoroute A4
A proximité de Paris, la N104 dir. Lyon / Versailles pour rejoindre l'autoroute A6 dir. Lyon, sortie n° 9 Lisses.
- De l'Ouest / Sud Ouest de la France :**
Autoroute A10
A proximité de PARIS, la N104 dir. Lyon, Marnes La Vallée pour rejoindre l'Autoroute A6 dir. Lyon, sortie n° 9 Lisses.
- Du Sud Est de la France :** Autoroute A6 dir. Paris, sortie n° 10 Mennechy.

ACCES TRANSPORT EN COMMUN

A partir de Paris gare de Lyon, RER D direction. Malesherbes, station Mennechy. Gare à 10 minutes à pieds du circuit.



PLAN DE LA REGION



LISTE DES HOTELS

Hôtel F1 MenneCY

30 bis, chemin des mosques Tonnea
91540 ORMOY France
Contact: telephone: 08 91 70 53 11
Distance hôtel- menneCY: 1, 6 km
29.00€ la nuit

B&b hotel EVERY-LISSES (2)

ZAC du clos au pois rue de la cloterie 91090 lisses
Téléphone : 08 92 78 80 56
Distance hôtel-MenneCY : 3 km
A partir de 44.00€ la nuit

Hôtel la Grill le Coudray Montceaux

2 Rue Panchard-
91830 Le Coudray –Montceaux
Téléphone : 01 57 32 34 61
A partir de 70.00€ la nuit sur le site booking.com
Distance hôtel –MenneCY : 3,45 km

Hôtel Mercure Le Coudray Montceaux

Route de milly
91830 Le Coudray Montceaux
Téléphone : 01 64 99 00 00
A partir de 70.00€
Distance hôtel- MenneCY: 3.5 km

Hotel Mercure Evry lisses

8 rue du bois chanland
91090 LISSES France
Téléphone : 01 60 86 90 00
Distance hôtel-MenneCY : 4,3 km
A partir de 59.00€

Campanile Evry Ouest-Corbeil

Avenue Paul Maintenant
91100 Corbeil-Essonnes
Téléphone : 01 60 89 41 45
A partir de 49.00€
Distance hôtel-MenneCY : 5 km

Hôtel F1 Evry A6

Rue Alcide de gaspéri
Zac Le Bois Courcouronnes
91080 EVERY France
Téléphone : 08 91 70 52 46
Tarif : 29.00€ la nuit
Distance hôtel-MenneCY : 5,5 km

Hôtel Novotel Evry

3 rue de la Mare Neuve,
91021, Evry
Téléphone : 01 69 36 85 00
A partir de 99.00€ la nuit sur le site Novotel
Distance hôtel-MenneCY : 5,6 km

Hôtel ibis paris Evry

1 avenu du lac
91021 Evry
Téléphone : 01 60 77 74 75
A partir de 52.00€ la nuit
Distance hôtel –MenneCY : 6 km

Hôtel Balladins Evry

Impasse Alexis Trinquet
91000 Evry
Téléphone : 01 69 89 13 46
Tarif : 45.00€ la nuit
Distance hôtel-MenneCY : 6,2 km

Hôtel ibis Style Evry cathédrale

52 boulevard Des Coquibus,
91000 Evry
Téléphone : 01 69 47 30 00
A partir de 79.00€
Distance hôtel-MenneCY : 6.5 km

Residhome Paris –Evry

1 rue Ambroise Croizat,
91000, Evry, France
Telephone: 01 69 47 47 47
A partir de 89.00€ la nuit
Distance hôtel –MenneCY : 6,5 km

Hôtel De l'île du saussay

14 bis, Route de ballancourt,
91760 Itteville
Téléphone : 01 64 93 20 12
A partir de 65.00€ la nuit
Distance hôtel-MenneCY : 7,3 km

Hôtel Campanile Evry est

Le parc Des chevreux-la pointe Ringale,
91250 Saint-Germain-lès-corbeil
Téléphone : 01 69 8912 13
A partir de 49.00€ la nuit
Distance hôtel-MenneCY : 8,2 km

Hôtel Best Western Apollonia

27,rue De La Saussaie
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
Téléphone : 01 60 65 65 35
A partir de 59.00€ la nuit
Distance hôtel-MenneCY : 8,4 km

Hôtel Novotel Senart Golf de Greenparc

Route de Villepeclé
91280, Saint Pierre du Perray
Téléphone : 01 69 89 75 75
A partir de 89.00€ la nuit
Distance hôtel-menneCY : 9 km

Hôtel Clarion suit Sénart Paris Sud

12, Allée du Trait d'Union
77127 Lieusaint
Téléphone :01 64 13 72 00
Distance hôtel –MenneCY :9,8 km
A partir de 104.00€

Hôtel Première Classe Fleury-Mérogis

Rue de la Greffière
91700,Fleury-Merogis
Téléphone : 08 92 70 71 94
A partir de 33.00€ la nuit
Distance hôtel-MenneCY : 10 km

LISTE DES GITES ET CHAMBRES D'HOTES

La Ferme de la Joie

14, rue Saint Martin
91750 Chevannes
Téléphone : 01 64 99 70 70 / 06 12 02 44 68
Distance Gîte-MenneCY : 4,2 km

Le Mezo Lucette

10, rue Herses
91810 Vert Le Grand
Téléphone : 01 64 56 00 28
Distance Gîte-MenneCY : 5,4 km

La Thebaide

4Ter, rue Saint Martin
91610 Ballancourt-Sur-Essonne
Téléphone : 01 64 93 24 19 / 06 85 52 88 99
Distance Gîte-MenneCY : 6 km

Gîtes de France Essonne

19, rue Mazières
91000 Evry
Tél. 01 64 97 23 81
Distance Gîte-MenneCY : 6,7 km

Ferme d'Auxonettes

33, rue Caporal Petit
77310 Saint Fargeau Ponthierry
Tél. 01 64 09 83 01 / 06 06 77 22 11
Distance Gîte-MenneCY : 7,4 km

O Fil de l'Eau

4, route Murs
91760 Itteville
Tél. 01 64 94 59 13 / 06 11 24 04 63
Distance Gîte-MenneCY : 9,5 km

Domaine de L'Orangerie du Quai de Seine

1570, Quai de Seine
77350 BOISSISE La Bertrand
Tél. 01 64 37 09 99
Distance Gîte-MenneCY : 10,8 km

La Raimbaudière

19, Grande rue
91590 GUIGNEVILLE
Tél. 01 69 90 28 44
Distance Gîte-MenneCY : 12,8 km

La Ferme de Vosves

155, rue Boissise Vosves
77190 Dammarie Les Lys
Tél. 01 64 79 17 26
Distance Gîte-MenneCY : 13,1 km

La Ferme de Clercy

40, rue Clercy
91590 GUIGNEVILLE
Tél. 01 64 57 61 84 / 06 22 53 68 05
Distance Gîte-MenneCY : 13,5 km



La Ferme des Bois Blancs

Rue Bois Blanc
91630 Avrainville
Tél. 01 69 14 89 92
Distance Gîte-Mennecy : 13,6 km

Bourdin Jean

23, rue Mairie
77930 Cély En Bière
Tél. 01 64 38 05 96
Distance Gîte-Mennecy : 13,9 km

Delplanque Evelyne

24, route Montvinet
91310 LINAS
Tél. 06 63 92 22 60
Distance Gîte-Mennecy : 13,9 km

Davoine Jean-Pierre

26, rue Cerny
91590 D'Huison Longueville
Tél. 01 64 57 73 31
Distance Gîte-Mennecy : 01 64 57 73 31

L'Imprévu

44, rue Tronchard
91800 Brunoy
Tél. 01 60 46 58 63 / 06 25 79 35 43
Distance Gîte-Mennecy : 14,7 km

Le Clos de la Croix Blanche

9, rue Souvenir
91490 Moigny-Sur-Ecole
Tél. 01 64 98 47 84
Distance Gîte-Mennecy : 14,77 km

Gîte De France

10, Sent Grille
91490 Moigny-Sur-Ecole
Tél. 06 81 70 27 44
Distance Gîte-Mennecy : 14,8 km

Ferme d'Orsonville

1, Ferme Orsonville
77190 Villiers En Bière
Tél. 06 03 26 03 02
Distance Gîte-Mennecy : 15 km

Ferme d'Orsonville

Ferme Orsonville
77190 Villiers En Bière
Tél. 09 64 10 01 93
Distance Gîte-Mennecy : 15 km

Le Jardin des Roches

6, Chemin Ruelles
91490 Moigny-Sur-Ecole
Tél. 06 83 73 25 08
Distance Gîte-Mennecy : 15,3 km

Château de Varennes

2, rue Brie
91480 Varennes Jarcy
Tél. 01 69 00 53 87
Distance gîte-Mennecy : 15,6 km

Humbert Annie

46, route de Boutigny
91820 Vayres-Sur-Essonne
Tél. 01 69 11 09 43
Distance Gîte-Mennecy : 16 km

La Chocolaterie

214, rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie Les Lys
Tél. 06 76 27 66 07
Distance Gîte-Mennecy : 17 km

Marandin Eric

4, rue Charles Fanost
91420 Morangis
Tél. 01 64 54 94 34
Distance Gîte-Mennecy : 17 km

La Bastide de Barbizon

52, rue 23 Août
77630 Barbizon
Tél. 09 53 09 63 82 / 06 89 15 02 26
Distance Gîte-Mennecy : 17,8 km

La Lirencine

22, Avenue Carnot
77170 Brie Comte Robert
Tél. 01 60 60 56 49
Distance Gîte-Mennecy : 18,5 km

Lidoine Nicole

521, rue Noue
77000 Vaux Le Pénil
Tél. 01 64 09 33 64 / 06 75 93 77 56
Distance Gîte-Mennecy : 19,2 km